

**CONSEIL COMMUNAL**  
**GEMEENTERAAD**

**Séance publique du jeudi 22 avril 2010 à 19 h.30**  
**Openbare zitting van donderdag 22 april 2010 te 19 uur 30**

**M. Le Président :**

Dames en Heren, onze vergadering is geopend. Notre réunion est ouverte. Je déclare ouverte la séance du conseil communal.  
De openbare zitting is geopend.

**1. Secrétariat communal - Désignation du Secrétaire faisant fonction - Confirmation.**  
**Gemeentelijk Secretariaat - Aanstelling van de Waarnemende Secretaris -**  
**Bekrachtiging.**

**M. Le Président :**

Le point 1, le secrétariat, c'est la désignation du Secrétaire faisant fonction, c'est une confirmation.

**Votes – Stemmingen :                      Unanimité – Eenparigheid**  
**Approuvé – Goedgekeurd**

**2. Informatique - Location de matériel informatique - Conventions – Avenants.**  
**Informatica - Huur van informaticamateriaal - Overeenkomsten - Aangangsels.**

**M. Le Président :**

Le point 2 : location de matériel informatique.

**Votes – Stemmingen :                      Unanimité – Eenparigheid**  
**Approuvé – Goedgekeurd**

3. **Informatique - Résiliation de commun accord au 1er janvier 2009 de la convention de mandat général n° 103 et par conséquent des avenants y afférents, conclue le 29 avril 1992.**

**Informatica - Opzegging in onderlinge overeenstemming met ingang op 1 januari 2009 van de algemene mandaatovereenkomst nr. 103 en bijgevolg ook de bijhorende avenanten, gesloten op 29 april 1992.**

**M. Le Président :**

Le point 3 : résiliation de commun accord de la convention de mandat et des avenants entre l'administration communale et le CIRB.

**Votes – Stemmingen :                      Unanimité – Eenparigheid  
Approuvé – Goedgekeurd**

4. **Informatique - Adhésion à l'asbl IRISteam à partir du 1er janvier 2009 - Convention d'association de frais n° ADF2012.**

**Informatica - Toetreding tot de vzw IRISteam vanaf 1 januari 2009 - Overeenkomst inzake kostendelende vereniging nr. ADF2012.**

**M. Le Président :**

Le point 4 : adhésion à l'asbl IRISteam, tout cela est lié.

**Votes – Stemmingen :                      Unanimité – Eenparigheid  
Approuvé – Goedgekeurd**

5. **Informatique - asbl IRISteam - Convention de mandat n° CM1012.**  
**Informatica - vzw IRISteam - Mandatenovereenkomst nr. CM1012.**

**M. Le Président :**

Le point 5 : convention de mandat toujours dans le même domaine.

**Votes – Stemmingen :                      Unanimité – Eenparigheid  
Approuvé – Goedgekeurd**

**6. Secrétariat communal - Désignation d'un représentant de l'administration communale à l'Assemblée générale de l'ASBL IRISteam.**  
**Gemeentelijk Secretariaat - Aanstelling van een vertegenwoordiger van het gemeentebestuur in de algemene vergadering van de VZW IRISteam.**

**M. Le Président :**

Le point 6 : Désignation d'un représentant de l'administration communale à l'Assemblée générale et je vois qu'on propose notre secrétaire communal. Personne ne demande le vote ? On peut approuver à l'unanimité ? Approuvé. En séance publique ! Monsieur Coernelle, vous voyez, il comprend tout doucement les bonnes habitudes. Voilà.

**Votes – Stemmingen :            Unanimité – Eenparigheid**  
**Approuvé – Goedgekeurd**

**7. Economat - Nouvelle loi communale article 234 alinéa 3 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.**  
**Economaat - Nieuwe gemeentewet artikel 234 alinea 3 - Overheidsopdrachten - Mededeling van de beslissingen van het College van Burgemeester en Schepenen.**

**M. Le Président :**

Alors, le point 7, c'est une communication de décision de divers achats.

**Votes – Stemmingen :            Unanimité – Eenparigheid**  
**Approuvé – Goedgekeurd**

**8. Travaux publics - Nouvelle Loi communale article 234 alinéa 3 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.**  
**Openbare Werken - Nieuwe Gemeentewet artikel 234 alinea 3 - Overheidsopdrachten - Mededeling van de beslissingen van het College van Burgemeester en Schepenen.**

**M. Le Président :**

Le point 8 : communication des décisions du Collège, c'est mise en conformité de pylônes au stade, etc. Pas de remarques ? Approuvé. Enfin, cela ne doit même pas être approuvé.

**Votes – Stemmingen :            Unanimité – Eenparigheid**  
**Approuvé – Goedgekeurd**

**9. Travaux publics - Nouvelle Loi communale article 236 alinéa 2 - Marchés publics - Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins. Openbare Werken - Nieuwe Gemeentewet artikel 236 alinea 2 - Overheidsopdrachten - Mededeling van de beslissingen van het College van Burgemeester en Schepenen.**

**M. Le Président :**

Le 9 : autre communication de décisions sur des travaux d'assainissement. Oui, Monsieur Coeurnelle sur le point 9 ?

**M. Coeurnelle :**

Oui, donc sur le point 9, je vois qu'il y a donc une adaptation des dépenses, vous savez que ça fait partie de mes sujets favoris. Mais j'essaie de comprendre pourquoi est-ce que certaines adaptations des dépenses sont en décision et certaines autres en communication, j'avoue que je ne comprends pas exactement. Il y a sûrement une raison juridique.

**M. Le Président :**

La parole est à Monsieur l'Echevin des Travaux.

**M. l'Echevin Daif :**

C'est en fonction des montants, c'est en fonction de...

**M. Le Président :**

Ce serait en fonction des montants. D'accord ?

**Votes – Stemmingen :                      Unanimité – Eenparigheid  
Approuvé – Goedgekeurd**

**10. Travaux publics - Marché de services relatif à la mission d'auteur de projet en vue de l'extension de l'école communale Tamaris sis angle des avenues Tamaris et Condor – Projet. Openbare Werken - Dienstenopdracht met betrekking tot een opdracht van ontwerper met het oog op de uitbreiding van de gemeenteschool Tamaris gelegen op de hoek van de Tamarisken- en Condorlaan – Ontwerp.**

**M. Le Président :**

Je ne sais pas si je dois vous rappeler que nous sommes, dès aujourd'hui, dans une situation de pénurie en matière d'enseignement et que cette situation de pénurie va prendre des proportions assez tragiques dans les années qui viennent. La Ministre de l'Enseignement, Madame Dominique Simonet, a organisé une réunion des divers pouvoirs organisateurs communaux de la Région bruxelloise à laquelle j'ai participé et bien sûr, elle est très consciente du problème et elle a pris acte des rapports que chacun d'entre nous et particulièrement des communes comme Anderlecht, Schaerbeek et la ville de Bruxelles ont

rédigés. Par contre, des communes comme Auderghem ou Boitsfort n'ont aucun problème, d'abord ils ont et peu d'élèves et beaucoup de sous, donc ils n'ont pas de problèmes. Nous, on a peu de sous et beaucoup d'élèves. Elle nous a fait remarquer qu'en ce qui concerne les investissements, cela dépendait de son collègue, Monsieur Nollet. Mais je lui ai aussi rappelé que le Gouvernement était un et que quand on avait un Ministre devant soi, normalement il représentait l'ensemble du Gouvernement. Ce qu'elle a convenu très aimablement d'ailleurs. Mais voilà. Donc, on est dans une situation, vous savez que nous accueillons, pour le moment, dans le territoire de Molenbeek, 10.334 enfants, 5.000 dans le communal francophone, environ 1.000 dans le communal néerlandophone, 2.100 dans le Libre francophone, 853 dans le Libre néerlandophone, 1.056 à la Communauté française et 334 à la Vlaamse Gemeenschap. Donc, vous voyez ce qu'il en est, nous avons plus d'enfants que ça mais il y en a une série qui sont dans des écoles, dans les communes avoisinantes. Mais selon les analyses que l'on fait, très prochainement, on aurait besoin au minimum de 1.600 et vraisemblablement de 3.000 places supplémentaires. Donc, on est devant un défi.

**Mme Turine :**

Dans quels délais ?

**M. Le Président :**

Pardon ?

**Mme Turine :**

Dans quels délais ?

**M. Le Président :**

C'est un calcul pour 2015, calcul pour 2015. Oui, c'est vrai, tu as raison... vous avez raison de demander la précision parce que surtout qu'à cette réunion, il y avait le représentant de Schaerbeek qui venait avec des chiffres, encore mais lui c'était 2025 évidemment. J'ai d'ailleurs dit à la Ministre : il faudrait demander aux communes de présenter les rapports en fonction des mêmes dates ou sinon évidemment, on est dans la, on compare des ... Voilà, on est donc dans une situation extrêmement difficile. La commune fait ce qu'elle peut avec ses moyens budgétaires et ceci est un, nous permettrait d'accueillir quelques élèves en plus, ce n'est pas énorme mais ce serait tout de même un doublement de la, l'école Tamaris. Donc, ce qui nous permettrait d'avoir une série de classes supplémentaires. Maintenant, nous avons dans nos projets, mais là, il faut absolument que nous ayons les subsides, une nouvelle école francophone et une nouvelle école néerlandophone que nous avons prévu dans nos estimations budgétaires. Ceci est donc une première modeste étape mais importante dans la tentative de faire face à ces difficultés. Approuvé ?

**Votes – Stemmingen :**

**Unanimité – Eenparigheid  
Approuvé – Goedgekeurd**

**11. Travaux publics - Marché de service relatif à l'entretien extraordinaire de caméras de télésurveillance sur le territoire communal – Projet.**  
**Openbare Werken - Dienstenopdracht m.b.t. het buitengewone onderhoud van de telebewakingscamera's op het gemeentelijke grondgebied – Ontwerp.**

**M. Le Président :**

Alors, le 11 : Marché de service, entretien des caméras de télésurveillance. Là, nous sommes obligés... La parole est à Madame Bastin.

**Mme Bastin :**

Oui, Monsieur le Président, j'aurais voulu demander s'il y avait des contrats d'entretien par rapport à ces caméras et si ça rentrait dans le budget.

**M. Le Président :**

Donc, nous avons nos caméras, normalement à l'époque de Coditel, avaient été installées dans le cadre d'un contrat avec Coditel qui s'engageait à les entretenir. Nous sommes aujourd'hui devant Numéricable qui a repris Coditel qui, jouant sur les nouvelles règles de libéralisation au niveau européen, prétend ne plus devoir s'en occuper et nous a d'abord promis qu'ils allaient tout de même réparer et puis ils ne l'ont pas fait et donc, c'est une situation tout à fait pénible pour la sécurité de la commune. C'est comme ça que maintenant, nous allons nous en occuper nous-mêmes parce qu'avoir des caméras qui ne sont pas réparées quand elles sont en panne, c'est évidemment catastrophique. Et donc voilà. Et on est, je dois excuser d'ailleurs Monsieur Bastenier, notre Echevin des Affaires juridiques, on est en conflit avec Numéricable mais en attendant, on ne peut pas attendre, vous savez ce que c'est ce genre de choses, on ne peut pas attendre qu'une catastrophe arrive et c'est pour ça qu'on doit faire appel maintenant sur nos deniers à des réparations rapides parce qu'il y a des endroits où je suis très très en..., enfin moi, surtout les services de police, sont très ennuyés que les caméras n'aient pas pu être réparées en temps. Je crois que Monsieur Coeurnelle et ensuite Monsieur Navarre veulent intervenir sur ce sujet passionnant.

**M. Coeurnelle :**

Oui mais donc, il s'agit de l'ensemble des caméras, en fait qui servent pour la police en pratique. Parce que dans le dossier, il n'était pas indiqué le nombre de caméras concernées...

**M. Le Président :**

Entretien extraordinaire et les dépannages des caméras installées sur l'ensemble du territoire communal. C'est l'article 1<sup>er</sup> de la délibération. La parole est à Monsieur Navarre.

**M. Navarre :**

Mais je voulais simplement connaître le nombre de caméras qui sont en service, enfin en tous cas qui sont installées et dont on assure l'entretien ? Il ne me faut pas le chiffre exact.

**M. Le Président :**

Ouh là là... On en aurait soixante, paraît-il.

**M. l'Echevin Daif (hors micro) :**

Dans les soixante.

**M. Le Président :**

Soixante, septante. Et on est en train d'en installer quelques-unes et j'ai tout le temps des demandes supplémentaires. Tout le monde voudrait avoir une caméra en face de chez soi mais... Mais c'est vrai que c'est un point toujours important et c'est un élément de sécurisation, tout en sachant qu'il a ses limites. Maintenant, avec les toutes nouvelles caméras que nous mettons maintenant, où c'est une boule, vous connaissez, où on ne voit pas le mouvement de la caméra, c'est beaucoup plus efficace parce que les anciennes, on voit le mouvement. Donc, les gens voient si on vient les regarder. Donc, il suffisait de se déplacer pour ne pas... si on était très attentif, ce qui était parfois le cas de certains gaillards. Avec celles-ci, on ne voit pas ce qui se passe derrière la boule qui, d'ailleurs, a un champ de vision plus large et en plus, qui permet de zoomer, qui permet – si on est dans un cas où la police est en alerte – ce qui n'est pas toujours le cas, elle ne sait pas regarder sans arrêt 60 caméras, mais enfin quand on sait qu'il y a un événement, ils savent avec la nouvelle caméra zoomer et alors, on peut même identifier des personnes. La parole est à Madame Bastin.

**Mme Bastin :**

Oui, j'aurais voulu vous demander si les nouvelles étaient aussi, enfin la maintenance était aussi faite par Numéricable où...

**M. Le Président :**

Non, non, c'est nous qui allons devoir nous en occuper entièrement pour les nouvelles, ça c'est certain. Voilà.

**Votes – Stemmingen :                      Unanimité – Eenparigheid  
Approuvé – Goedgekeurd**

**12. Projets subsidiés- Nouvelle Loi communale article 234 alinéa 3 - Marchés publics -  
Communication des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins.  
Gesubsidieerde projecten - Nieuwe Gemeentewet artikel 234 alinea 3 -  
Overheidsopdrachten- Mededeling van de beslissingen van het College van  
Burgemeester en Schepenen.**

**M. Le Président :**

Point 12, ce sont des décisions concernant le hall des sports Heyvaert, etc. Pas de remarques ? Approuvé.

**Votes – Stemmingen :**                    **Unanimité – Eenparigheid**  
**Approuvé – Goedgekeurd**

**13. Projets subsidiés - Programme Politique des Grandes Villes - Projet Rue Fin - Annexe à l'acte de vente pour la création d'une Réserve Solidaire Logement. Gesubsidieerde Projecten- Programma van het Grootstedenbeleid - Project in de Finstraat - Bijlage bij de verkoopakte voor de oprichting van een Solidaire Woonreserve.**

**M. Le Président :**

Alors, le point 13 : Programme Politique Grandes Villes – Annexe à l'acte de vente pour la création d'une Réserve Solidaire Logement. Il est prévu dans l'avenant 2010 à la convention PGV (Politique Grandes Villes) qu'un complément de 100.000,00 euro doit être...sera attribué au Fonds du Logement dans le cadre de la construction de 14 logements acquisitifs passifs rue Fin. C'est une opération tout à fait intéressante qui a été menée grâce à une asbl qui est une opération où des familles modestes, très modestes même, se sont mises ensemble pour acquérir des biens avec, bien sûr, des appuis et des prêts. Nous avons déjà obtenu 300.000,00 euro pour la construction de ce bien mais j'ai eu la visite de, c'est Bonnevie hein, de Bonnevie m'expliquant qu'ils étaient un peu à court et qu'il fallait de l'argent en plus, bon. On a été négocié avec le Ministre Daerden et son cabinet sur la possibilité d'avoir un supplément mais on a commencé à nous dire : « C'est bien mais on aide du privé. » Et si un jour, ils revendent, ce qu'ils pourront un jour faire, pas demain, c'est tout de même un peu contestable et c'est pour ça qu'en cas de revente maintenant, les montants devraient être restitués, les montants... ceux-là évidemment, pas ceux qu'ils auront mis eux-mêmes mais la partie subsidiée devrait être restituée à l'autorité publique. Et on appelle ça une réserve solidaire de logement. Et c'est ça qu'on vous demande d'approuver. C'est une belle opération mais je pense que c'était aussi assez logique d'ajouter cette clause.

**Votes – Stemmingen :**                    **Unanimité – Eenparigheid**  
**Approuvé – Goedgekeurd**

**14. Projets subsidiés - Contrat de Quartier Cinéma-Bellevue : Opération 2.1- Approbation définitive relative à l'expropriation du bien sis à l'angle de la rue Vandermaelen et du quai des Charbonnages. Gesubsidieerde projecten - Wijkcontract Cinema Belle-Vue: Ingrep 2.1 - Definitieve goedkeuring met betrekking tot de onteigening van het goed gelegen op de hoek van de Vandermaelenstraat en de Koolmijnenkaai.**

**M. Le Président :**

Alors, le point 14 : approbation relative à l'expropriation d'un bien situé à l'angle de la rue Vandermaelen et du quai des Charbonnages. C'est dans le cadre de Cinéma-Bellevue et c'est ce qu'on appelle une des « maisons Pandy ». Donc, c'est l'approbation définitive. Le plan a déjà été approuvé provisoirement en février et voilà, comme l'opération est inscrite au programme de base d'un contrat de quartier, on peut avancer. La parole est à Monsieur Navarre.

**M. Navarre :**

L'état de délabrement de ce qui reste de cet immeuble, ce sera une démolition / reconstruction vraisemblablement.

**M. Le Président :**

Absolument.

**M. Navarre :**

Oui.

**M. Le Président :**

Absolument et en plus, pour des raisons psychologiques, je crois qu'il vaut mieux mettre fin, cela reste tout de même une mauvaise image pour la commune.

**Votes – Stemmingen :      Unanimité – Eenparigheid  
Approuvé – Goedgekeurd**

**15. Propreté publique - Charroi - Déclassement d'une tondeuse appartenant au service des Plantations.**  
**Openbare reinheid - Wagenpark- Declassering van een grasmaaier behorende tot de Plantsoendienst.**

**M. Le Président :**

Le point 15 : déclassement d'une tondeuse. Tondeuse, j'imagine à gazon, hein.

**M. l'Echevin Ikazban (hors micro) :**

Vous imaginez, vous imaginez.

**M. Le Président :**

J'imagine bien, merci Monsieur l'Echevin de m'approuver (rires).

**Votes – Stemmingen : Unanimité – Eenparigheid  
Approuvé – Goedgekeurd**

**16. Propriétés communales - Rue Vandenpeereboom, 22 - Occupation temporaire d'un bien acquis dans le cadre du Volet 2 du contrat de quartier Rives Ouest.**  
**Gemeentelijke eigendommen - Vandenpeereboomstraat 22 - Tijdelijke bezetting van een aangekocht goed in het kader van Luik 2 van het wijkcontract Westoever.**

**M. Le Président :**

Point 16 : Occupation temporaire d'un bien acquis dans le cadre du Volet 2 du contrat de quartier Rive Ouest. C'est la rue Vandenpeereboom, 22. Donc, c'est un bien qui sera... c'est un lieu qui sera utilisé ultérieurement à d'autres fins mais dont on..., dans le court terme, on l'utiliserait comme une sorte, si vous voulez, de lieu pour les habitants dans le cadre du contrat de quartier. Pas de remarques ? Approuvé.

**Votes – Stemmingen : Unanimité – Eenparigheid  
Approuvé – Goedgekeurd**

**17. Sports - Octroi d'un subside au club de basket Royal Anciens 13.**  
**Sport - Toekenning van een subsidie aan de Royal Anciens 13 Basketballclub.**

**M. Le Président :**

Point 17 : Octroi d'un subside au club du basket Royal Anciens 13, un des clubs historiques de la commune, j'imagine qu'il n'y a pas de problèmes.

**Votes – Stemmingen : Unanimité – Eenparigheid  
Approuvé – Goedgekeurd**

**18. Mobilité - Convention-type relative à l'utilisation des parkings vélo protégés.**  
**Mobiliteit - Type-overeenkomst betreffende het gebruik van beveiligde fietsboxen.**

**M. Le Président :**

Point 18 : Convention-type d'usage d'un parking pour vélos, rue Verrept-Dekeyser. Voilà. Je suppose que ça, tout le monde en est très heureux. Je vous en remercie. Ah, excusez-moi, je n'avais pas... Bien sûr.

**M. Vermeulen :**

Monsieur le Bourgmestre, je voulais poser une petite question concernant ce point où j'ai lu, au sujet de l'article 5, j'entends bien que donc c'est gratuit, il n'y a pas de location à payer mais ne devrait-on pas, parce qu'on indique « si le parking est endommagé suite à une négligence, donc le... celui qui a occasionné le dommage devra donc dédommager la commune ». Ne devrait-on pas, ce ne serait pas plus facile de prévoir, ne fût-ce qu'une garantie minimum parce qu'alors, à l'article 13, on renvoie aux cours et tribunaux pour ce genre de convention.

**M. Le Président :**

En cas de litige, ça on met toujours.

**M. Vermeulen :**

Oui ?

**M. Le Président :**

J'espère qu'on n'aura jamais..., oui ! (rires)

**M. Vermeulen :**

Oui ? Parce que s'ils doivent se clouer...

**M. Le Président :**

Oui, oui, vous avez raison.

**M. Vermeulen :**

Enfin, c'est pour éviter...

**M. Le Président :**

C'est une formule habituelle, maintenant Monsieur l'Echevin ?

**M. Vermeulen :**

Enfin, je ne sais... C'est pour faciliter ou alors un...

**M. l'Echevin Van Damme :**

Je ne suis pas nécessairement contre l'idée d'une garantie mais je ne suis pas non plus un grand défenseur de cette idée-là parce que ça veut dire que de facto, quand même demander de l'argent. Parce que...

**M. Le Président :**

Enfin, je trouve que, Monsieur l'Echevin, vous avez une formule merveilleuse, vous êtes plutôt pour mais vous êtes en fait contre. Choisissons.

**M. l'Echevin Van Damme :**

Non, je dis... C'est possible, c'est pour moi pas..., c'est pour moi pas un élément où je vais dire absolument pas dans...

**M. Le Président :**

Voilà, moi je...

**M. l'Echevin Van Damme :**

...mais dans les faits, cela reviendrait donc à demander quand même de l'argent aux gens parce que ça veut dire une garantie pour un box vélo pendant un an et cela veut dire que tu dois payer maintenant.

**M. Vermeulen :**

Cela d'accord mais c'est pour éviter des procédures et des...

**M. Le Président :**

Moi, je pense que...

**M. l'Echevin Van Damme :**

Dans les faits, allez...

**M. Le Président :**

Non mais écoutez, écoutez, moi je vais vous suggérer ceci parce que je pense que la remarque de Monsieur Vermeulen est tout de même une remarque qu'on doit prendre en compte. Je pense qu'on est avec des choses qui commencent, qui sont nouvelles. Voyons un peu comment ça tourne, mais si nous constatons qu'il y a plusieurs litiges qui interviennent dans l'année qui vient, lorsqu'on créera de nouveau, à ce moment là, il faudra prévoir une garantie. Si, en revanche, on voit que bon an mal an, il y a, bon, s'il y a de temps en temps un petit problème, ce n'est pas grave, il n'y a pas de problème sérieux. Mais c'est vrai que si on devait constater que très régulièrement, on est en litige, à ce moment là, il vaudrait mieux avoir une caution.

**M. Vermeulen :**

Ne fût-ce qu'une petite garantie.

**M. Le Président :**

Madame Turine.

**Mme Turine :**

Oui, j'imagine qu'on n'est pas la première commune à mettre en place ces box et donc, peut-être voir ce qui se passe dans les autres communes...

**M. Le Président :**

Oui, on peut voir ce qui se passe ailleurs. Enfin.

**Mme Turine :**

...si il y a beaucoup de dégradations, etc.

**M. l'Echevin Van Damme :**

La convention est basée sur celle des autres communes.

**M. Le Président :**

Molenbeek est un, en soi, un vivier qui a sa propre particularité...

**Mme Turine :**

Oui, qui a sa spécificité, bien sûr, bien sûr.

**M. Le Président :**

...sa vie, son dynamisme, son originalité, sa grandeur...

**Mme Turine :**

Et comme c'est le lancement, il ne faudrait pas non plus que cette caution freine l'utilisation...

**M. Le Président :**

Non, non mais... Donc, ma proposition n'est pas du tout de mettre une caution mais de dire que si on devait constater...

**Mme Turine :**

Oui, oui, oui.

**M. Le Président :**

...enfin, on verra bien, qu'on a une série de conflits qui se suivent dans les prochaines..., parce qu'on créera sûrement d'autres endroits, on peut y réfléchir. C'est ça ma proposition. Je crois que l'expérience en cette matière peut jouer. D'accord ?

**Votes – Stemmingen : Unanimité – Eenparigheid**

**19. Musée Communal - Demande de prêt et convention entre les autorités communales et Pierre Blondel Architectes sprl à Bruxelles.**  
**Gemeentelijk Museum - Bruikleenovereenkomst tussen het gemeentebestuur van Sint-Jans-Molenbeek en Pierre Blondel Architectes sprl. te Brussel.**

**M. Le Président :**

Alors, nous entrons dans le Musée communal. Demande de prêt et convention entre les autorités et Pierre Blondel. Pas de problèmes. La parole est à Madame Schepmans qui fait la remarque au départ ?

**Mme l'Echevine Schepmans :**

Oui.

**M. Le Président :**

Oui. Voilà. Madame l'Echevine, l'Echevine du musée, on ne la met pas encore au musée, hein, mais elle est Echevine du Musée.

**Mme l'Echevine Schepmans :**

Merci, Monsieur le Bourgmestre. Non, pas encore mais je serais peut-être aussi amenée à faire des dons au Musée...

**M. Le Président :**

On espère bien.

**Mme l'Echevine Schepmans :**

...à l'instar d'un certain nombre d'acteurs présents ou passés qui ont participé à la vie communale. Et donc justement, ce soir on vous présente un certain nombre de points relatifs à des dons : dons de pièces, d'objets, de documents qui sont faits par, notamment des Molenbeekoïses ou anciens Molenbeekoïses. Et je me permettrais de souligner que Monsieur Navarre fait partie des donateurs, notamment pour un bicorne, un uniforme d'Echevin puisqu'à cette époque, on portait l'uniforme et je pense que c'est encore..., c'était Monsieur Cudell, le Bourgmestre Cudell qui était le dernier...

**M. Le Président :**

Non.

**Mme l'Echevine Schepmans :**

Et alors, il y a Monsieur Sax aussi...

**M. Le Président :**

Et à Ixelles, l'ancien Bourgmestre portait aussi...

**Mme l'Echevine Schepmans :**

Ah ? Ah oui. Donc, la tradition s'est maintenue mais je pense qu'aujourd'hui, à part l'Officier de l'Etat civil d'Uccle, plus personne ne porte d'uniforme. Voilà mais peut-être que Madame Piquard va relancer...

**M. Le Président :**

Ah ?

**Mme l'Echevine Piquard (hors micro) :**

Il n'y en a plus que cinq. (Rires).

**Mme l'Echevine Schepmans :**

... va relancer...

**M. Le Président :**

Oui, oui, les textes, les textes...

**Mme l'Echevine Schepmans :**

...ce projet.

**M. Le Président :**

...les textes légaux qui prévoient ces uniformes sont toujours valables. Ils sont très anciens mais ils sont toujours valables. Mais je ne sais pas si, à l'époque, on avait prévu un uniforme pour les dames, je n'en suis pas sûr.

**Mme l'Echevine Schepmans :**

Parce que la jupe est obligatoire.

**M. Le Président :**

Mais en ayant vu passer cette délibération, Monsieur Navarre, j'ai... et le responsable du Musée venant, comme il vient régulièrement expliquer à tout le monde ce qui se passe, c'est un homme très disert, plein de qualités mais aussi très disert, je lui ai dit : « Mais, viens. » Et j'ai ouvert l'armoire qui est derrière le bureau du Bourgmestre dans lequel il y a encore et je lui ai dit qu'il devait le mettre au Musée, l'uniforme d'Edmond Machtens.

**Mme l'Echevine Schepmans :**

Voilà.

**M. Le Président :**

Et donc voilà.

**Mme l'Echevine Schepmans :**

Et donc, vous avez toute la liste, enfin tous les points de ces dons. Et donc c'était aussi pour vous informer que la réalisation, la concrétisation du projet avance bien puisque, grâce au soutien de la Communauté française, il y a un scénographe qui a été désigné pour monter le projet de scénographie. Que nous recevons des dons puisque vous avez pu le constater, depuis un certain nombre de séances, il y a toujours des points relatifs à des prêts ou des dons qui sont faits au Musée. Et à côté de ça, parce que les dons et les prêts, même si ils sont importants, ne suffiraient pas ; il y a aussi la volonté du Musée de prospecter différentes... diverses collections muséales, que ce soit à Bruxelles, en Wallonie et en Flandre afin véritablement de pouvoir montrer, via le projet muséal, ce qu'était la vie à Molenbeek-Saint-Jean ou donc dans une entité urbaine telle que celle-ci. Et les collaborations sont bonnes, ce sont souvent des prêts qui sont faits, mais évidemment le Musée souhaite, par la suite, que l'on puisse passer à des acquisitions. Et comme vous avez pu le constater aussi, l'équipe du musée s'occupe de mettre en valeur la collection d'œuvres d'art de la commune. Et donc, on a restauré un certain nombre d'œuvres d'art, notamment celle qui se trouve aujourd'hui au Château du Karreveld et qui a d'ailleurs été empruntée par le Musée d'Ixelles et qui, maintenant, est demandée par la ville de Genk pour une autre exposition.

**M. Le Président :**

*(Montrant le tableau se trouvant dans la salle « La Grange » du Karreveld où se tient la séance publique du Conseil communal).* Il se trouve là

**Mme l'Echevine Schepmans :**

Et donc voilà. A côté du projet de musée permanent et évolutif, il y aura également des expositions qui seront présentées, des expositions plus ponctuelles qui seront présentées à... dans ce musée et qui mettrons en valeur évidemment tous les trésors cachés, comme on a dit, tous les trésors cachés de Molenbeek puisqu'il y a eu une exposition qui a déjà été faite dans cet esprit. Et donc, je trouvais, comme il y a beaucoup de points qui reviennent avec ce projet, je pensais qu'il était intéressant de faire un petit topo, un petit résumé de la situation et de l'évolution de ce projet.

**M. Le Président :**

Donc, le grand tableau, c'est un Halkett si je ne me trompe, se trouvait dans un coin de l'Académie et il était complètement déchiré. Il avait été détérioré de façon..., il était vraiment déchiré, donc ça a été évidemment assez coûteux, mais une très très belle rénovation. Il a été, comme l'a dit l'Echevine, exposé à Ixelles et maintenant, on a découvert parce qu'on a cru à un moment que c'était, il était dans l'exposition « Forêt de Soignes » à Ixelles. En fait, ce n'est pas du tout la forêt de Soignes, c'est une sapinière dans le Limbourg et il y a un conservateur d'un musée limbourgeois qui a même repéré l'endroit et qui souhaiterait pouvoir à un moment l'exposer. Oui ?

**M. Vermeulen :**

Il était où ? Il était originaire de Molenbeek, ce peintre, non ?

**M. Le Président :**

Halkett ? Cela, je ne pourrais plus vous dire.

**M. Vermeulen :**

Parce que Laermans en face...

**M. Le Président :**

Laermans a été, ah oui, oui, oui, il a fait...

**M. Vermeulen :**

Mais celui-là non...

**M. Le Président :**

Je me demande s'il n'a pas travaillé à l'Académie de Molenbeek, mais à vérifier, je ne voudrais pas être affirmatif. Et c'est aussi l'occasion de dire que si certains d'entre vous ont encore l'une ou l'autre chose qui peut enrichir le Musée, c'est... ou un voisin, on peut parfois découvrir des choses auxquelles les gens n'attachent plus d'importance et qui sont très précieuses pour un Musée. Voilà mais je pense qu'on a deux collaborateurs extrêmement dynamiques pour ce Musée, n'est-ce pas, de Molenbeek (Rires).

**Mme l'Echevine Schepmans :**

(Rires).

**M. Le Président :**

Parfois un peu trop (Rires).

**Mme l'Echevine Schepmans :**

Et qui informent.

**M. Le Président :**

Ah oui, oui, là on est informé, heure par heure, hein.

**Mme l'Echevine Schepmans (hors micro) :**

J'espère pouvoir répondre à la question.

**M. Navarre (hors micro) :**

Pour le point 26, je crois qu'il est de bon ton de m'abstenir.

**M. Le Président :**

Oui, bien entendu.

**Votes – Stemmingen : Unanimité – Eenparigheid  
Approuvé – Goedgekeurd**

**20. Musée Communal - Don de pièces, objets et documents de Madame Henriette Stormacq (Fonds Stormacq) au Musée Communal.  
Gemeentelijk Museum -Schenking van stukken, voorwerpen en documenten door Mevrouw Henriette Stormacq aan het Gemeentelijk Museum (Fonds Stormacq).**

**M. Le Président :**

20. Approuvé ?

**Votes – Stemmingen : Unanimité – Eenparigheid  
Approuvé – Goedgekeurd**

**21. Musée Communal - Don de pièces, objets et documents de Madame Yolande Bogaerts (Fonds Bogaerts) au Musée Communal.  
Gemeentelijk Museum - Schenking van stukken, voorwerpen, en documenten door Mevrouw Yolande Bogaerts aan het Gemeentelijk Museum (Fonds Bogaerts).**

**M. Le Président :**

21. Approuvé ?

**Votes – Stemmingen : Unanimité – Eenparigheid  
Approuvé – Goedgekeurd**

**22. Musée Communal - Don de pièces, objets et documents de Madame Francine Bertiaux (Fonds Bertiaux) au Musée communal.  
Gemeentelijk Museum - Schenking van stukken, voorwerpen, en documenten door Mevrouw Francine Bertiaux aan het Gemeentelijk museum (Fonds Bertiaux).**

**M. Le Président :**

22. Approuvé ?

Votes – Stemmingen : Unanimité – Eenparigheid  
Approuvé – Goedgekeurd

**23. Musée Communal - Don de pièces, objets et documents de Monsieur Julien Delathouwer (Fonds Delathouwer) au Musée Communal.**  
**Gemeentelijk Museum - Schenking van stukken, voorwerpen, en documenten door De Heer Julien Delathouwer aan het Gemeentelijk Museum (Fonds Delathouwer).**

M. Le Président :

Une bouilloire en cuivre. Monsieur Delathouwer. Des photographies.

Votes – Stemmingen : Unanimité – Eenparigheid  
Approuvé – Goedgekeurd

**24. Musée Communal - Don de pièces, objets et documents de Madame Liliane Baurain-Decant (Fonds Baurain-Decant) au Musée Communal.**  
**Gemeentelijk Museum - Schenking van stukken, voorwerpen, en documenten door Mevrouw Liliane Baurain-Decant aan het Gemeentelijk Museum (Fonds Baurain-Decant).**

M. Le Président :

Alors, Madame Baurain-Decant, notre ancienne Echevine. Des affiches, photographies anciennes, ça c'est toujours fort intéressant, cartes de vœux et une photographie plus récente là mais d'une carte ancienne.

Votes – Stemmingen : Unanimité – Eenparigheid  
Approuvé – Goedgekeurd

**25. Musée Communal - Don de pièces, objets et documents de Monsieur Jean-Paul Huygens (Fonds Jean-Paul Huygens) au Musée Communal.**  
**Gemeentelijk Museum - Schenking van stukken, voorwerpen, en documenten door De Heer Jean-Paul Huygens aan het Gemeentelijk Museum (Fonds Jean-Paul Huygens).**

M. Le Président :

Point 25. Collections de bulletins par l'école et pour l'école. 1924 – 40, c'est intéressant aussi. Et une double page du journal « Pourquoi pas ? », Madame l'Echevine (vers Mme l'Echevine Schepmans).

**Votes – Stemmingen :**                    **Unanimité – Eenparigheid**  
**Approuvé – Goedgekeurd**

**26. Musée Communal - Don de pièces, objets et documents de Monsieur Thierry Navarre (Fonds Navarre) au Musée Communal.**  
**Gemeentelijk Museum - Schenking van stukken, voorwerpen, en documenten door De Heer Thierry Navarre aan het Gemeentelijk Museum (Fonds Navarre).**

**M. Le Président :**

Point 26, je remercie Monsieur Navarre et je constate qu'il ne participe pas au vote. Donc, là, il y a l'uniforme qui est tout de même une pièce très importante.

**Votes – Stemmingen :**                    **Par 33 voix “pour” et 1 abstention –**  
**Met 33 stemmen « voor » en 1 onthouding**  
**Approuvé – Goedgekeurd**

**27. Musée Communal - Don de pièces, objets et documents de Madame Liliane Calbert (Fonds Calbert) au Musée Communal.**  
**Gemeentelijk Museum - Schenking van stukken, voorwerpen, en documenten door Mevrouw Liliane Calbert aan het Gemeentelijk Museum (Fonds Calbert).**

**M. Le Président :**

Point 27. Fonds Calbert, il y a tout de même pas mal ici.

**Votes – Stemmingen :**                    **Unanimité – Eenparigheid**  
**Approuvé – Goedgekeurd**

**28. Musée Communal - Demande de prêt et convention entre les autorités communales et la société Essegé sa à Bruxelles.**  
**Gemeentelijk Museum - Bruikleenovereenkomst tussen het gemeentebestuur van Sint-Jans-Molenbeek en de onderneming Essegé n.v. te Brussel.**

**M. Le Président :**

Point 28, ça c'est une demande de prêt de convention entre les autorités communales et la société Essegé.

Votes – Stemmingen : Unanimité – Eenparigheid  
Approuvé – Goedgekeurd

**29. Musée Communal - Demande de prêt et convention entre les autorités communales et le MIAT, Museum voor Industriële Archeologie en Textiel, à Gand.**  
**Gemeentelijk Museum - Bruikleenovereenkomst tussen het gemeentebestuur van Sint-Jans-Molenbeek en het MIAT, Museum voor Industriële Archeologie en Textiel te Gent.**

M. Le Président :

Point 29, ah le texte n'est pas encore disponible. Il est retiré.

**30. Musée Communal - Demande de prêt et convention entre les autorités communales et le Musée Royal de l'Armée et d'Histoire militaire à Bruxelles.**  
**Gemeentelijk Museum - Bruikleenovereenkomst tussen het gemeentebestuur van Sint-Jans-Molenbeek en het Koninklijk Museum van het Leger en de Krijgsgeschiedenis te Brussel.**

M. Le Président :

Point 30 aussi, retiré.

**31. Musée Communal - Demande de prêt et convention entre les autorités communales et Het Huis Van Alijn à Gand.**  
**Gemeentelijk Museum - Bruikleenovereenkomst tussen het gemeentebestuur van Sint-Jans-Molenbeek en het Huis van Alijn te Gent.**

M. Le Président :

Et le 31 est retiré aussi, ce sera pour une prochaine fois.

**32. Secrétariat communal - Proposition de motion relative au contrôle de la disponibilité des chômeurs et impact sur les CPAS, déposée au nom du groupe ECOLO par Sarah Turine, Ahmed Barro et Didier Coeurnelle, conseillers communaux.**  
**Gemeentelijk Secretariaat - Voorstel tot motie met betrekking tot de controle van de beschikbaarheid van werklozen en de impact op de O.C.M.W.'s, ingediend in naam van de ECOLO -fractie door Sarah Turine, AhmedBarro en Didier Coeurnelle.**

**M. Le Président :**

Alors, nous avons une proposition de motion qui avait été distribuée la fois précédente pour lequel on avait demandé au groupe de..., je ne sais pas s'il y a eu une réflexion suffisante, il y a un nouveau texte qui a été proposé, je crois. Oui ? Est-ce que c'est prématuré ou est-ce qu'on peut..., Madame Turine ?

**Mme Turine**

On a reçu en séance...

**M. Le Président :**

Mais oui, je sais.

**Mme Turine**

... en début de séance, donc des propositions d'amendement mais vu la situation au Fédéral, je propose peut-être...

**M. Le Président :**

Qu'on attende.

**Mme Turine**

... qu'on postpose d'un mois.

**M. Le Président :**

Oui, postpose. C'est l'occasion de l'examiner aussi.

**Mme Turine**

Voilà.

**M. Le Président :**

Parfait. Et alors, il y a le point... Pardon ?

**Mme Turine (hors micro) :**

Monsieur Coeurnelle.

**M. Le Président :**

Et le..., Monsieur Coeurnelle va avoir d'ailleurs la parole pour son interpellation.

**M. Coeurnelle :**

Oui mais donc, cela, sur la question de la motion...

**M. Le Président :**

Oui, oui, oui, je vous en prie.

**M. Coeurnelle :**

Donc, effectivement, l'actualité politique permet de remettre ça dans un mois. Mais j'espère qu'il sera possible d'ici là de se rencontrer, donc pour discuter parce qu'avec un premier examen rapide de ce qui est proposé, je suis surpris que l'idée de suspendre les dispositifs de contrôle, la disponibilité des chômeurs qui n'avaient pas posé de problèmes à Ixelles pose des problèmes ici. Donc mais on pourra en discuter entre conseillers communaux de manière informelle, je suppose après. Voilà. C'est ce que je voulais dire.

**M. Le Président :**

On peut tout faire.

**M. Coeurnelle :**

Oui. Et la dernière chose que je voulais dire, je voulais remercier pour le travail qui a été fait de traduction de la motion.

**M. Le Président :**

Merci beaucoup.

- **Interpellations**  
**Interpellaties**

**79. Interpellation concernant le plan de cohésion sociale, introduite par Monsieur Didier Coeurnelle.**  
**Interpellatie van de Heer Didier Coeurnelle betreffende het plan voor de sociale cohesie**

## **M. Le Président :**

La parole vous est continuée mais cette fois-ci, pour une interpellation.

## **M. Coeurnelle :**

OK. Donc, c'est une interpellation qui concerne le plan de cohésion sociale. Donc, suite à une décision préalable du Collège de la Cocof, l'Administration de cette institution a lancé les appels à projets concernant le plan quinquennal de cohésion sociale 2011-2015.

Cet appel précise que les objectifs prioritaires déterminés par le Collège sont au nombre de trois:

- le soutien et l'accompagnement scolaire ;
- l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes peu ou non scolarisés ;
- l'accueil et l'accompagnement des primo arrivants.

Il précise aussi que la non inscription d'un projet candidat à une subvention via le programme de cohésion sociale dans au moins une des priorités est un prétexte d'exclusion. En deuxième ligne, l'appel à projet précise des priorités transversales complémentaires : le *mieux vivre ensemble* par le biais de projets favorisant les ' 4 mixités ' (principalement de genre et culturelle et dans la mesure du possible, sociale et d'âge).

Les associations peuvent introduire leurs projets auprès de la Cocof et de la Commune pour le 21 mai. La Commune pouvait en outre, jusqu'au 24 mars dernier, proposer des priorités communales *en adéquation avec les objectifs prioritaires du Collège de la Cocof*.

Mes questions sont les suivantes:

- La Commune a-t-elle déterminé des priorités communales ? Si oui, comment a-t-elle procédé pour les déterminer et quelles sont ces priorités ?
- Les conditions plus restrictives qui sont imposées par la Cocof pour ce nouveau programme risquent d'amener des modifications de programme communal importantes, puisque, par exemple, les actions purement sportives, les fêtes de quartier, les actions d'ISP non liées à la langue ni destinées à des primo arrivants, les actions purement culturelles, la politique de l'enfance ou encore les actions d'éducation permanente ne semblent plus pouvoir être subventionnées ? Cette interprétation est-elle bien partagée par le Collège communal ? Qu'en est-il concrètement dans notre commune ?
- Est-ce qu'il y aurait une mobilisation de moyens du FIPI qui pourrait être utilisée pour "récupérer" des projets qui ne pourraient, le cas échéant, plus être soutenus par la Cocof ?
- Ensuite, avez-vous réuni une concertation communale de cohésion sociale sur ces questions, depuis que le nouvel appel à projets a été rendu public ?

- Je présume que des contacts ont aussi été établis avec la CLES. Des synergies avec d'autres associations sont-elles envisagées ?

Je vous remercie d'avance pour les réponses.

**M. Le Président :**

Voilà, Monsieur Coeurnelle, bien entendu que nous sommes très attentifs à ce dossier. Je vous rappelle que l'enveloppe communale « Cohésion sociale » représente 987.519,00 euro, donc ce n'est pas négligeable du tout, qui permet de mener 37 projets avec plus ou moins 50% pour des projets communaux et paracommunaux et 50% pour des projets d'associations privées ; ça c'est la situation. Alors, bien sûr, on a pris acte des nouvelles priorités de la Cocof, du Gouvernement de la Cocof et j'ai présidé une réunion le 4 mars pour lancer l'appel à projets. C'est une réunion où ont été convoqués tous les acteurs, aussi bien publics (la LES, etc.) que les acteurs des associations qui étaient très très largement représentés. Il y avait énormément de monde, donc ce n'était pas confidentiel, je voulais vous rassurer et à cette occasion, un collaborateur du Ministre-Président qui gère ce dossier à la Cocof a fait un exposé sur les nouvelles priorités. Donc, tout ça a été largement expliqué. Ensuite, dans la suite du mois de mars et en avril, les groupes de programmation sociale se sont réunis dans les cinq quartiers de la Commune (Centre métro, Maritime, Ouest Duchesse, Quatre-Vents et Karreveld) et ont pu réfléchir à l'ensemble des problématiques qui sont liées à ce programme.

Une proposition bien sûr va être soumise aux autorités de la Cocof et quand nous aurons, dans un dialogue avec celle-ci, une approbation, nous viendrons devant vous, devant le conseil communal. Nous essayons, dans toute la mesure du possible, de pérenniser les projets, dans la mesure où ils sont évalués positivement, ce qui est tout de même le cas de la très grande majorité d'entre eux. Et donc, nous essayons, puisque c'est comme vous l'avez indiqué dans votre interpellation, les critères sont un peu plus restrictifs, nous essayons un certain moment de négocier pour les faire, dans la mesure du possible, entrer – dans la mesure où ce sont des projets qui ont été positifs, bien entendu – et je crois que pour l'essentiel, on devrait y arriver, pas à 100%.

Alors, en ce qui concerne le Fonds d'impulsion à la politique des immigrés, vous voyez, ça c'est encore une vieille appellation. Depuis sa création, l'enveloppe permet le cofinancement des maisons de quartier communales et les associations privées, quant à elles, ont l'opportunité d'introduire, en ligne directe, des projets au Centre pour l'Egalité des Chances et la lutte contre le racisme qui renvoie aux autorités fédérées les avis nécessaires aux arbitrages. Et là, ce n'est plus direct..., cela se gère directement avec le Centre et les Ministères et pas avec la Commune comme c'est le cas pour la cohésion sociale où la Commune sert de filtre entre les diverses associations. Voilà. Nous avançons bien sûr dans ce travail mais il n'est pas encore totalement terminé. Nous sommes évidemment encore dans le triennat précédent. Oui, Monsieur Coeurnelle.

**M. Coeurnelle :**

Donc, je vous remercie pour la réponse détaillée et précise. Juste donc vous dites que la plupart des projets donc pourront être maintenus mais c'est vraiment sauf ceux qui ne

donnent pas satisfaction ou il y en a quand même un certain nombre qui sont menacés mais donnent satisfaction où c'est... ?

**M. Le Président :**

C'est un peu tôt pour vous répondre de façon précise puisque je vous ai dit que nous sommes en train de négocier avec l'administration de la Cocof ce genre de problèmes et donc, nous n'avons pas encore, nous ne sommes pas au bout de la négociation. Nous avons..., nous plaidons en disant que l'ensemble des projets que nous avons mis en place, il y a maintenant c'est trois ans je ne me trompe pas, un triennat il y a trois ans, forment tout de même un aspect assez cohérent et qu'il serait dommage de briser cette cohérence. Et c'est dans cet esprit là que nous essayons de faire rentrer dans le nouveau moule la plupart des projets mais je vous dis, c'est une négociation qui est en cours. D'accord ? Merci beaucoup.

Je pense qu'on a fini la séance publique. Donc, j'interromps la séance deux, trois minutes et ensuite, je prends le huis clos. De openbare zitting is opgeheven.